

RAPPORT DE LA 13^e RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF INDÉPENDANT DE SURVEILLANCE EXTERNE DE L'ONUSIDA (CCIES)

Date : 13 février 2024

Lieu : Virtuel

PARTICIPANTS

Membres du Comité : M. Saad Bounjoua, Mme Agnieszka Golebiowska, M. David Kanja, Mme Bushra Malik, M. Ibrahim Pam, Mme Hélène Rossert (présidente), M. Benoit de Schoutheete (vice-président)

Secrétariat : M. Tim Martineau, directeur de la gestion, M. Morten Ussing, directeur de la gouvernance et des affaires multilatérales, M. Kodo Ngabane, responsable de la gouvernance

Après avoir ouvert la séance, la présidente a rappelé que l'IEOAC avait convenu, lors de sa 11^e réunion en octobre 2023, que le Comité s'accorderait sur l'ordre du jour de la réunion au moins un mois avant la date de celle-ci. Dans la période précédant la 13^e réunion, les points focaux thématiques de l'IEOAC ont travaillé avec la présidente et le vice-président ainsi qu'avec le secrétariat pour respecter ce délai.

La présidente a également rappelé que l'IEOAC avait demandé que toutes les présentations et tous les documents d'information concernant les points de l'ordre du jour soient fournis au Comité au moins 10 jours de calendrier avant la réunion. Le directeur exécutif a approuvé ce protocole lors de la 12^e réunion de l'IEOAC. Pour la 13^e réunion, il a été noté que le Secrétariat et le Bureau des services de contrôle interne de l'OMS (OMS/IOS) n'ont pas fourni les présentations de l'ordre du jour et les documents à l'appui en temps voulu, certains étant arrivés très peu de temps avant la réunion. Le Comité a souligné que le retard dans la transmission des informations par le Secrétariat et l'OMS/IOS empêche l'IEOAC de s'acquitter de ses responsabilités telles qu'elles sont définies dans le mandat et empêche également les réunions du Comité d'être pleinement efficaces. Pour l'avenir, le Secrétariat a accepté d'intensifier ses efforts et ses procédures pour garantir la soumission des informations en temps voulu, et a suggéré que la présidente et le vice-président rencontrent les directeurs de la gestion et des relations extérieures dès que l'ordre du jour de la réunion est établi, afin de s'assurer que les présentations et les documents de la réunion sont fournis au Comité dans les délais convenus.

SESSION 1 : Mise à jour des plans de travail et des ressources connexes en matière d'audit interne et d'enquêtes, ainsi que des activités de l'IOS pour 2023

L'OMS/IOS est chargé des fonctions d'audit interne et d'enquête pour l'ONUSIDA. La présidente a rappelé les préoccupations exprimées précédemment par le Comité concernant l'adéquation de la couverture d'audit pour l'ONUSIDA, ses recommandations selon lesquelles le plan d'audit pour 2024 devrait être basé sur une évaluation solide des risques et le Comité devait systématiquement recevoir des copies de tous les rapports d'audit interne pour l'ONUSIDA. La présidente a également fait observer que le Comité avait demandé que l'évaluation externe de la qualité de la fonction d'audit interne de l'OMS/IOS par KPMG comprenne au moins deux audits de l'ONUSIDA.

La directrice de l'OMS/IOS, Mme Lisa Marie McClennon, a indiqué que trois audits de l'ONUSIDA avaient été réalisés en 2023. Trois audits sont prévus pour 2024, avec un audit transversal axé sur la diversité, l'équité et l'inclusion, à la demande de la direction de

l'ONUSIDA. Le Comité a exprimé ses préoccupations constantes quant à l'adéquation de la couverture d'audit et a réitéré sa recommandation selon laquelle le plan d'audit devrait prendre en considération les risques les plus importants identifiés dans le cadre d'une méthodologie structurée et complète d'évaluation des risques. En réponse à l'observation du Comité selon laquelle les membres de l'IEOAC ne reçoivent pas les rapports d'audit interne, la direction et l'OMS/IOS ont convenu de remédier rapidement à ce problème. La direction a indiqué qu'elle n'avait pas rencontré KPMG dans le cadre de son évaluation externe de la qualité de l'OMS/IOS. Le Comité a demandé à recevoir une copie de l'évaluation externe de la qualité dès qu'elle aura été achevée. Sept audits de l'ONUSIDA ont été clôturés depuis mars 2023, mais trois audits plus anciens restent en suspens.

L'IEOAC a formulé les observations et recommandations suivantes concernant la fonction d'audit :

- **Le Comité reste préoccupé par l'adéquation de la couverture d'audit et demande des informations supplémentaires sur les liens entre les risques perçus par l'ONUSIDA et sa couverture d'audit. L'évaluation des risques de l'ONUSIDA devrait être le point de départ de l'élaboration des futurs plans d'audit de l'OMS/IOS. Lorsque les audits ne peuvent à eux seuls fournir des informations pertinentes sur les risques identifiés dans le profil de risque, des efforts évidents doivent être consentis pour développer des activités d'atténuation des risques autres que l'audit pour ces risques, à travers les trois lignes de défense (activités de gestion, conformité et audit).**
- **Le Comité recommande que la direction de l'ONUSIDA fournisse une explication sur les recommandations issues des audits précédents, qui sont toujours en suspens. Tous les rapports futurs à l'IEOAC sur les recommandations « à haut risque » en suspens devraient inclure une description de ces recommandations, les plans d'action correspondants et une réponse de la direction expliquant le retard dans la mise en œuvre.**
- **Le Comité est préoccupé par le fait que l'évaluation externe de la qualité de la fonction d'audit de l'OMS/IOS par KPMG n'a pas sollicité la contribution de la direction de l'ONUSIDA. Le Comité réitère sa recommandation selon laquelle les futurs examens externes devraient inclure au moins deux audits de l'ONUSIDA et une rétroaction directe de l'équipe de direction de l'ONUSIDA. Le Comité demande également à recevoir (ainsi que la direction de l'ONUSIDA) une copie du rapport de KPMG et du plan d'action de l'OMS/IOS pour répondre aux recommandations de l'examen externe.**
- **Le Comité réitère sa demande de recevoir les rapports d'audit interne en temps utile.**

L'OMS/IOS a également présenté des données concernant les enquêtes de l'ONUSIDA. Les allégations ont augmenté, la fraude représentant le plus grand nombre d'allégations. L'OMS/IOS a clos 53 allégations de l'ONUSIDA en 2023, 21 allégations restant ouvertes. Le Comité a déclaré qu'il aurait besoin d'informations plus désagrégées et plus détaillées à l'avenir pour fournir des conseils en matière de contrôle concernant la fonction d'enquête. Il a notamment demandé que l'OMS/IOS fasse rapport non seulement sur les allégations, mais aussi sur les plaintes (une plainte pouvant contenir plusieurs allégations), et sur les allégations qui sont acceptées en tant que dossiers. En outre, le Comité a demandé à l'OMS/IOS de fournir également une analyse chronologique des dossiers d'enquête. Le Comité s'est étonné qu'un si grand nombre d'allégations aient été classées en une seule année.

L'IEOAC a formulé les observations et recommandations suivantes concernant la fonction d'enquête :

- **Le Comité demande à recevoir une copie de l'évaluation externe de la qualité**

de la fonction d'enquête de l'OMS/IOS.

- **Pour ses prochaines réunions, le Comité demande à l'OMS/IOS des informations plus complètes et plus détaillées sur les enquêtes, y compris une analyse des dossiers et des allégations, une analyse chronologique des dossiers en suspens, un calendrier relatif à l'exécution des enquêtes (pour contrôler le respect du protocole d'accord entre l'ONUSIDA et l'OMS/IOS), et des informations plus complètes (par exemple, le nombre de prises en charge, etc.). Le Comité cherche à travailler avec l'OMS/IOS pour obtenir des informations plus détaillées sur les enquêtes liées à l'ONUSIDA.**

SESSION 2 : Mise à jour de la situation financière et de la mobilisation des ressources

La présidente a rappelé que l'IEOAC a convenu que la situation financière et la mobilisation des ressources seraient un point permanent à l'ordre du jour des réunions du Comité. La présidente a fait observer que l'IEOAC, lors de sa 12^e réunion, a demandé à recevoir des plans opérationnels et des indicateurs de performance clés pour la stratégie de mobilisation des ressources mise à jour.

Mme Tamara Thomas, directrice de la mobilisation des ressources, a rendu compte des mesures prises pour mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des ressources, notamment l'élaboration de différentes propositions de valeur convaincantes et les efforts visant à positionner l'ONUSIDA de manière stratégique par rapport aux intérêts des différents donateurs et au sein de l'espace de reconstitution des ressources multilatérales en 2024-2025.

Pour l'avenir, l'ONUSIDA utilise un budget de travail de 160 millions de dollars, ce qui correspond aux ressources prévues.

Après la présentation, une discussion de fond a porté sur les risques potentiels pour l'ONUSIDA posés par l'issue possible des prochaines élections américaines de 2024, les États-Unis étant de loin le donateur le plus important de l'ONUSIDA. Les membres du Comité ont également discuté des stratégies optimales pour positionner efficacement l'ONUSIDA dans un environnement de financement de plus en plus complexe. Le Comité a souligné la capacité particulière de l'ONUSIDA à présenter un dossier de financement convaincant aux donateurs intéressés par une approche verticale ou horizontale des interventions en matière de santé.

L'IEOAC a formulé les observations et recommandations suivantes sur la situation du financement et la mobilisation des ressources :

- **Le Comité apprécie l'élaboration par le Secrétariat d'un budget plus équilibré et clairement aligné sur les ressources disponibles prévues.**
- **Le Comité recommande à l'ONUSIDA d'entreprendre une planification supplémentaire des scénarios pour identifier les risques et les opportunités et la manière dont l'ONUSIDA s'adapterait à une nouvelle réduction du financement et, enfin, à une amélioration du financement.**
- **L'ONUSIDA devrait finaliser ses objectifs (ou indicateurs de performance clés) dans sa stratégie de mobilisation des ressources et mener à bien l'étalonnage, le suivi et l'établissement de rapports, afin de permettre une évaluation des réalisations par rapport à ces indicateurs d'ici à la fin 2024.**

SESSION 3 : Mise à jour du processus d'alignement organisationnel

En réponse à la demande, formulée par le Comité lors de sa 12^e réunion, de recevoir des informations sur le processus d'alignement organisationnel, M. Tim Martineau, directeur de la gestion, et Mme Karusa Kiragu, directrice de la gestion du changement, ont présenté les résultats et l'état d'avancement de l'alignement organisationnel. Le processus d'alignement a officiellement pris fin à la mi-2023 et a été complété par une approche de gestion du changement. Les effectifs globaux du Secrétariat ont été réduits, avec une réduction particulièrement importante de l'empreinte à Genève. Dans le cadre d'une approche de délocalisation, l'alignement comprend la création d'un certain nombre de centres mondiaux en dehors de Genève. Cinq conseillers VIH sont désormais placés dans les bureaux des coordonnateurs résidents. À la suite de cette présentation, la discussion du Comité s'est concentrée sur un certain nombre de questions, dont la valeur continue des très petits bureaux de pays, la possibilité de mieux tirer parti des bureaux régionaux et la valeur potentielle d'une évaluation externe du réalignement.

L'IEOAC a formulé les observations et recommandations suivantes concernant l'alignement organisationnel :

- **Le Comité considère l'exercice de réalignement (et le processus de gestion du changement associé) comme un travail en cours.**
- **Le Comité recommande à l'ONUSIDA de recueillir des preuves auprès des parties prenantes pertinentes, y compris les donateurs et son personnel, afin d'évaluer dans quelle mesure le réalignement a atteint ses objectifs déclarés.**
- **Pour chaque risque identifié par l'ONUSIDA en ce qui concerne son réalignement, des mesures d'atténuation spécifiques et adaptées doivent être élaborées.**

Toutes autres questions

Le Comité a discuté du processus d'élaboration de son plan de travail pour 2024. Il a été noté que le mandat fournit un schéma de base pour le plan de travail du Comité, mais que le Comité peut décider de donner la priorité à certaines questions dans le cadre de ce champ d'action. Il a été convenu d'ajouter une priorité distincte sur les audits dans le plan de travail de l'IEOAC.

Le Comité a discuté du processus et du calendrier d'élaboration de son rapport annuel au Conseil de coordination du Programme (CCP) de l'ONUSIDA, qui sera examiné lors de la 54^e réunion du CCP en juin 2024. Il a été convenu qu'un modèle « générique » basé sur le mandat pourrait être créé avant la 14^e réunion du Comité en mai, et que le Comité s'efforcerait d'ajouter ses remarques à partir des rapports récemment publiés et de fixer ses priorités pour l'année à venir. Le Comité a également entendu un rapport sur la réunion de décembre 2023 à New York concernant les fonctions de contrôle du système des Nations Unies de la part de l'ancien président de l'IEOAC, M. David Kanja, qui représentait l'IEOAC lors de cet événement.

Le Comité a par ailleurs discuté de diverses options pour une évaluation indépendante de l'IEOAC, qui est requise par le mandat du Comité. Il a été convenu que l'IEOAC engagerait le Bureau du CCP dans des discussions sur la meilleure approche à adopter pour une évaluation indépendante. Deux options possibles ont été mentionnées : soit un examen par les pairs mené par un autre comité de contrôle des Nations Unies, soit une auto-évaluation du Comité avec une validation externe.